



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101556

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/10/2025 16H29 C:025446 I:39359
V/REF : 1031174
V/Email reçu le Vendredi 10/10/2025 à 16H29

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 07790
IMMEUBLE : TERR. D'ATTILIO-7790
272, RUE DU GAMAY
LES TERRASSES D'ATTILIO
69480 ANSE

Vaulx en Velin, le 20 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N272 RUE DU GAMAY - LOGEMENT DE MR ESPAGNET AU RDC TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR :
RECHERCHE DE FUITE PAR MISE EN PRESSION AVEC TEST
D'ÉTANCHÉITÉ DU RÉSEAU D'EAU FROIDE DU PAVILLON (EN SE
RACCORDANT JUSTE APRES LE COMPTEUR PRIVATIF)
IMPORTANTE SURCONSOMMATION D'EAU ENREGISTRÉ PAR
LE COMPTEUR N° C18LA323667 (3942 M3 ENTRE LE 01/03/2025
ET LE 27/08/2025)
NOUS VOUS LAISSONS LE SOIN DE FIXER VOTRE DATE D'INTERVENTION
AVEC LES OCCUPANTS(DONT LES NUMÉROS FIGURENT DANS LE LIBELLÉ
DU LIEU D'INTERVENTION)

Donneur d'ordre : Mme F. DESROCHES

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 13/10/2025 A 15H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ESPAGNET AU REZ-DE-CHAUSSEE
REPERAGE DES COMPTEURS SITUÉS A L'EXTERIEUR DANS UNE FOSSE SEPTIQUE

- MISE EN PRESSION DU RESEAU
AUCUNE FUITE ET ANOMALIE CONSTATÉE A L'EXTERIEUR ET INTERIEUR
IL S'AGIT D'UNE ANCIENNE FUITE DÉJÀ RÉPARÉ PAR NOS SERVICES
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 à 08H32 Mme F. DESROCHES



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101556

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 13/10	2	73,82		147,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45		39,45
TOTAL H.T.					216,21
T.V.A. a 10,00%					21,62
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>237,83</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1031174 du 10/10/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: florence.desroches@semcoda.com

Lieu d'intervention

MR ESPAGNET Julien

MME BULINGE Sabrina

272 Rue du Gamay

69480 ANSE

Lotissement les Terrasses

d' Attilio

Téléphone : 07.50.49.29.26 / 07.76.23.25.08

07790-00001-00001-00001 H / Type 4 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 09/09/2021

Référence de la Demande

THCVRDPP Txv hors contra Voirie reseaux Partie privat. 1

01-EE-2239-ENT-61563100

Délai

Date limite exécution : 25/10/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
OPOTABL Recherche de fuite par mise en pression avec test d'étanchéité du réseau d'eau froide du pavillon (en se raccordant juste après le compteur privatif) Importante surconsommation d'eau enregistré par le compteur n° C18LA323667 (3942 m3 entre le 01/03/2025 et le 27/08/2025) Nous vous laissons le soin de fixer votre date d'intervention avec les occupants (dont les numéros figurent dans le libellé du lieu d'intervention)	1,00	590,91	590,91	59,09	650,00

Total H.T.	590,91
Total TVA	59,09
Total TTC	650,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DESROCHES Florence le 10/10/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **272 Rue du Gamay 69480 ANSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **10/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1031174